



Date de préparation: 30-déc.-2009

Date de révision: 29-déc.-2009

Numéro de révision: 1

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Code du produit	0030-WHITE
Nom commercial	SPRA-SAF EN WHITE BASE
Communiquer avec le fabricant	Tnemec Company, Inc. 6800 Trajet D'entreprise, Kansas-City, MO 64120-1372
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	800-535-5053 (INFOTRAC) - TNE MEC REGULATORY DEPT: 816-474-3400

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

APERÇU DES URGENCES

AVERTISSEMENT!

NOCIF EN CAS D'INHALATION.
PEUVENT AFFECTER LE CERVEAU OU LE SYSTEME NERVEUX ET PROVOQUER DES ETOURDISSEMENTS,
UNE MIGRAINE OU DES NAUSEES.
PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX, DE LA PEAU, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES VOIES
RESPIRATOIRES.

Effets potentiels sur la santé

Voies majeures d'exposition Contact avec les yeux, Inhalation, Contact avec la peau.

Effets aigus

Yeux

Peau

Inhalation

Ingestion

Irritant pour les yeux.

Irritant pour la peau.

Irritant pour les voies respiratoires.

Peut être nocif par ingestion.

Effets chroniques

AVIS: Les rapports ont associé une surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. L'emploi abusif intentionnel consistant à concentrer et à inhaler le contenu peut être nocif ou fatal.

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Conditions médicales aggravées Pas d'information disponible

Interactions avec d'autres produits chimiques Pas d'information disponible

Effets potentiels sur l'environnement Voir section 12 pour des informations écologiques additionnelles

Effets sur l'organe-cible Poumons, Appareil respiratoire

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant	No. CAS	% en poids
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	13463-67-7	10 - 30
PROPRIETARY PIGMENT (NIUSANCE DUST)	13983-17-0	1 - 5
DIETHYLENE GLYCOL MONOBUTYL ETHER	112-34-5	3.8032
BARIUM COMPOUNDS	10048-98-3	3.3934
2,2,4-TRIMETHYL-1,3-PENTANEDIOL MONOISOBUTYRATE	25265-77-4	2.8456
DIBUTYL PHTHALATE	84-74-2	0.4902
ALUMINUM OXIDES	1344-28-1	0.1 - 1
DIETHYLAMINE	109-89-7	0.1 - 1

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux	Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Ingestion	En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin immédiatement.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Indice d'inflammabilité	Pas d'information disponible.
Moyen d'extinction approprié	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Un contact avec l'eau peut provoquer une déflagration. Utilisation: Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone, hydrocarbures. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. Ammoniac. Chlorhydrique .
Dangers spécifiques provenant de la substance chimique	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Peut engendrer une augmentation de la chaleur et de la pression dans des récipients fermés.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'inflammation.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Méthodes de nettoyage	En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales.
Autres informations	Sans objet

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Fermer le conteneur après chaque utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter lunettes de protection chimique. Porter des gants/des vêtements de protection. Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau. Dans le cas de mélanges, consulter les étiquettes et les fiches techniques santé-sécurité de tous les constituants. Se laver à fond après manipulation.

Stockage

Empêcher l'accumulation de vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et les portes pour produire des courants d'air.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Composant	ACGIH TLV	OSHA PEL	Quebec TWAEV	Ontario TWAEV	Mexico OEL (TWA)
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 15 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³
PROPRIETARY PIGMENT (NIUSANCE DUST)			TWA: 5 ppm TWA: 10 ppm		
BARIUM COMPOUNDS	TWA: 0.5 mg/m ³		TWA: 0.5 mg/m ³		TWA: 0.5 mg/m ³
DIBUTYL PHTHALATE	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³
ALUMINUM OXIDES	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³ TWA: 15 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³
DIETHYLAMINE	TWA: 5 ppm Skin STEL: 15 ppm	TWA: 10 ppm TWA: 30 mg/m ³ STEL: 25 ppm STEL: 75 mg/m ³ TWA: 25 ppm TWA: 75 mg/m ³	TWA: 5 ppm TWA: 15 mg/m ³ STEL: 45 mg/m ³ STEL: 15 ppm Skin	TWA: 5 ppm STEL: 15 ppm	TWA: 10 ppm TWA: 30 mg/m ³ STEL: 75 mg/m ³ STEL: 25 ppm

Mesures d'ordre technique Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

Protection individuelle

Protection de la peau

Vêtement léger de protection, Tablier, Gants imperméables

Protection du visage/des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection respiratoire

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Ne pas respirer la poussière, les vapeurs ou la brume de vaporisation. Veillez à ce que de l'air frais entre pendant l'application et le séchage. En cas de larmolement, migraine ou étourdissement ou si l'appareil de contrôle de la qualité de l'air démontre que les niveaux de vapeurs / brumes sont supérieurs aux limites acceptables, portez un masque respiratoire approprié et bien ajusté (approuvé par NIOSH) pendant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du masque respiratoire.

Considérations d'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Eviter de respirer la poussière produite par le découpage, le sablage, ou le meulage.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'éclair

Sans objet

Point/intervalle d'ébullition

100 - 260°C / 212.0 - 500.0°F

Supérieure Limites de explosión

Pas d'information disponible

Inférieure Limites d'explosivité

Pas d'information disponible

Taux d'évaporation

Pas d'information disponible

Pression de vapeur

Pas d'information disponible

Densité gazeuse

Pas d'information disponible

Densité

1.25442

Densité

10.43862

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)

1.599

% de matières volatiles en poids

48.6850

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

% volatil en volume 61.5471

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable	Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	Oxydants forts. Bases. Acides. Déchets basiques. Amines. Agents réducteurs.	Possibilité de réactions dangereuses	Néant dans des conditions normales de traitement

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Information sur les composants

Composant	LD50 Orale	LD50 Cutané	LC50 Inhalation
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	10000 mg/kg (Rat)		
DIETHYLENE GLYCOL MONOBUTYL ETHER	3384 mg/kg (Rat)	2700 mg/kg (Rabbit)	
2,2,4-TRIMETHYL-1,3-PENTANEDIOL MONOISOBUTYRATE	3200 mg/kg (Rat)	15200 mg/kg (Rat)	
DIBUTYL PHTHALATE	6300 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit)	15.68 mg/L (Rat) 4 h
ALUMINUM OXIDES	5000 mg/kg (Rat)		
DIETHYLAMINE	540 mg/kg (Rat)	582 mg/kg (Rabbit)	12.1 mg/L (Rat) 4 h 4000 ppm (Rat) 4 h

irritation	Pas d'information disponible
Corrosivité	Pas d'information disponible
Sensibilisation	Pas d'information disponible

Toxicité chronique

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a listé tout ingrédient comme carcinogène

Composant	ACGIH	IARC	NTP	OSHA	Mexique
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)		Group 2B		X	

effets mutagènes	Pas d'information disponible
Effets reproductifs	Pas d'information disponible
Effets sur le développement	Pas d'information disponible
Tératogénicité	Pas d'information disponible
Effets sur l'organe-cible	Poumons, Appareil respiratoire.
Renseignements sur le perturbateur endocrinien	Pas d'information disponible

Composant	UE - liste de candidats des perturbateurs endocriniens	UE - perturbateurs endocriniens - substances évaluées	Japon - Renseignements sur le perturbateur endocrinien
DIBUTYL PHTHALATE	Group III Chemical	Group I Chemical	High Exposure Concern

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Puce d'eau
DIETHYLENE GLYCOL MONOBUTYL ETHER	EC50 > 100 mg/L 96 h	LC50= 1300 mg/L Lepomis macrochirus 96 h		EC50 = 2850 mg/L 24 h EC50 > 100 mg/L 48 h
2,2,4-TRIMETHYL-1,3-PENTANEDIOL MONOISOBUTYRATE	EC50 = 18.4 mg/L 72 h	LC50= 30 mg/L Pimephales promelas 96 h		EC50 > 0.1 mg/L 48 h
DIBUTYL PHTHALATE	EC50 = 1.2 mg/L 72 h EC50 = 0.75 mg/L 96 h	LC50= 0.71 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50= 1.0 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50= 1.24 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50= 0.42 mg/L Lepomis macrochirus 96 h LC50= 0.7 mg/L Lepomis macrochirus 96 h LC50= 4.6 mg/L Leuciscus idus 96 h	EC50 = 10.9 mg/L 5 min EC50 = 11.1 mg/L 15 min EC50 = 10.9 mg/L 30 min EC50 = 2.2 mg/L 24 h	EC50 = 3.7 mg/L 48 h EC50 = 3.4 mg/L 48 h
DIETHYLAMINE	EC50 = 20 mg/L 96 h	LC50= 855 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50= 25 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50= 130 mg/L Poecilia reticulata 96 h	EC50 = 35.0 mg/L 5 min EC50 = 27.2 mg/L 15 min EC50 = 24.8 mg/L 30 min EC50 = 21.8 mg/L 15 min EC50 = 47 mg/L 17 h	EC50 = 164 mg/L 24 h EC50 = 100 mg/L 48 h

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Conserver le récipient bien fermé. En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales

Emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Ground Transportation Only. Call TNEC Traffic Department - 816-474-3400 for other modes of Transportation.

Proper Shipping Name PAINT, WATER BASE FREEZABLE

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
DSL/NDSL	N'est pas conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	N'est pas conforme à (aux)
Chine	N'est pas conforme à (aux)
ENCS	N'est pas conforme à (aux)
KECL	N'est pas conforme à (aux)
PICCS	N'est pas conforme à (aux)
AICS	N'est pas conforme à (aux)

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit contient les polluants atmosphériques dangereux (HAP) suivants :

Composant

DIETHYLENE GLYCOL MONOBUTYL ETHER

**Réglementations fédérales des
Etats-Unis****SARA 313**

Composant	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil
DIETHYLENE GLYCOL MONOBUTYL ETHER	112-34-5	3.8032	1.0
BARIUM COMPOUNDS	10048-98-3	3.3934	1.0
DIBUTYL PHTHALATE	84-74-2	0.4902	1.0

Classification de danger SARA 311/312

Risque chronique pour la santé	non
Risque aigu pour la santé	oui
Risque d'incendie	oui
Risque d'échappement soudain de la pression	non
Danger de réaction	non

Composant	CWA - quantités à déclarer	CWA - polluants toxiques	CWA - polluants prioritaires	CWA - substances dangereuses
DIBUTYL PHTHALATE	10 lb		X	X
DIETHYLAMINE	100 lb			X

CERCLA

Composant	Hazardous Substances RQs	CERCLA EHS RQs
DIBUTYL PHTHALATE	10 lb	
DIETHYLAMINE	100 lb	

Réglementations des Etats**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65 :

Composant	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
DIBUTYL PHTHALATE	84-74-2	Developmental Female Reproductive Male Reproductive

State Right-to-Know

Composant	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	X	X	X		X
DIETHYLENE GLYCOL MONOBUTYL ETHER		X	X	X	
BARIUM COMPOUNDS		X	X		X
DIBUTYL PHTHALATE	X	X	X	X	X
ALUMINUM OXIDES	X	X	X		X
DIETHYLAMINE	X	X	X		X

**Autres réglementations
internationales****Canada**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

D2B Matières toxiques



Composant	NPRI
DIETHYLENE GLYCOL MONOBUTYL ETHER	Part 5 Substance
DIBUTYL PHTHALATE	Part 1, Group 1 Substance
ALUMINUM OXIDES	Part 1, Group 1 Substance (fibrous form)

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision: 29-déc.-2009

Sommaire Pas d'information disponible

HMIS	Santé 0	Inflammabilité 0	Reactivity 1
------	---------	------------------	--------------

Clause de non-responsabilité

Pour des renseignements précis au sujet des normes d'hygiène et de sécurité au travail, veuillez consulter le Code of Federal Regulations, section 29, article 1910.

À notre connaissance, les renseignements contenus dans les présentes sont précis. Toutefois, ni Tnemec Company ni aucune de ses filiales n'assument une responsabilité quelconque pour l'exactitude ou la complétude des renseignements contenus dans les présentes. La détermination finale de la pertinence de tout produit est la responsabilité de l'utilisateur uniquement. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus pour la santé et doivent être utilisés avec prudence. Même si certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons garantir que ceux-ci sont les seuls risques qui existent.

Risques secondaires